

Durée

3 jours (21 heures)
dont formation juridique : 2 jours
et formation économique : 1 jour

Public

Membres élus du Comité d'Entreprise

Objectifs

Approfondir le rôle consultatif du CE

Maîtriser les procédures spécifiques

Apprendre à utiliser les indicateurs économiques dans le cadre de ses missions

Pré-requis

Avoir suivi la formation initiale.

Méthodes pédagogiques

Envoi d'un questionnaire aux participants, 3 semaines avant la formation permettant ainsi l'individualisation des apports.

Présentation théorique en interaction avec les stagiaires.

Alternance d'analyses de la réglementation et d'exemples concrets.

Cas pratiques

Remise d'un support de formation sur papier et relié.

Evaluation

Quiz d'auto-évaluation

Intervenant

Formateur consultant, spécialiste en droit du travail et gestion sociale

Lieu

Chez EvryWare ou en Entreprise

Progression :

- 1^{ère} journée consacrée à la partie comptable et financière
- 2^{ème} et 3^{ème} journées réservées à la partie juridique

I – Les indicateurs de suivi de l'activité et de l'évolution de l'entreprise

1. Evolution des données économiques

- Activité
- Produits
- Coûts
- Chiffre d'affaires

2. Evolution de l'organisation juridique

- Fusion
- Cession d'entreprise

3. Mise en place de dispositifs

- De participation
- D'épargne salariale

4. L'entreprise en difficulté

II – Projet d'entreprise et consultation du CE

1. La notion de projet d'entreprise

2. Les domaines de compétences du CE

3. Les 3 grandes consultations annuelles

4. L'avis du CE et les moyens d'action en cas d'information insuffisante de la part de l'employeur

Les délais applicables en cas de consultation

III – Le CE face aux difficultés de l'entreprise

1. Les moyens d'action

2. Exercice du droit de retrait

3. Restructuration pour motif économique et/ou plan de sauvegarde de l'emploi : les procédures spécifiques

QUIZ DE FIN DE STAGE